

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

NO: **200-06-000172-141**

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

DANIEL LEPAGE

Partie demanderesse

C/

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU
QUÉBEC**

(ci-après « SAAQ »)

Et

**ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN
DÉPENDANCE DU QUÉBEC;**

(ci-après l' « AIDQ »)

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE-ET-DU-
CENTRE-DU-QUÉBEC**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE – CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-
MONTRÉAL**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LA GASPÉSIE**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LAVAL**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LANAUDIÈRE**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DES LAURENTIDES**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY-LAC-SAINT-
JEAN**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE**

(Ci-après les « CISSS/CIUSSS »)

Parties défenderesses

**DEMANDE D'INSCRIPTION POUR INSTRUCTION
ET JUGEMENT DE LA PARTIE DÉFENDERESSE SAAQ
(DÉCLARATION COMMUNE)**
Cour supérieure du Québec – division de Québec – matière civile
(art. 177 C.p.c.)

Cette demande d'inscription et la déclaration commune qui y est jointe sont complétées à l'initiative :

de la partie défenderesse SAAQ;

de l'ensemble des parties au dossier.

I – LES PARTIES ET LEURS AVOCATS	
Partie demanderesse	Avocats responsables
<p>Nom : Daniel Lepage</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Télécopieur :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Nom : Me Lahbib Chetaibi Me Denis Lemieux</p> <p>Cabinet : Tremblay Bois Mignault Lemay</p> <p>Adresse : Iberville Un 1195, avenue Lavigerie, bur. 200 Québec (Québec) G1V 4N3</p> <p>Téléphone : 418-658-9966</p> <p>Télécopieur : 418-658-9511</p> <p>Courriel : lchetaibi@tremblaybois.ca dlemieux@tremblaybois.ca</p>
	<p>Nom : Me Stéphane Michaud</p> <p>Cabinet : Stéphane Michaud Avocat</p> <p>Adresse : 1796 rue des Cygnes, Unité 9 Chicoutimi (Québec) G7H 0J5</p> <p>Téléphone : 418-590-3455</p> <p>Télécopieur : 418-973-0804</p> <p>Courriel : sm@stephanemichaudavocat.com</p>

Partie défenderesse	Avocats responsables
<p>Nom : Société de l'assurance automobile du Québec</p> <p>Adresse : 333, boulevard Jean-Lesage Case postale 19600 Québec (Québec) G1K 8J6</p> <p>Téléphone :</p> <p>Télécopieur :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Nom : Me André Buteau Me Sheila York</p> <p>Cabinet : Dussault Mayrand Avocats</p> <p>Adresse : 333, boul. Jean-Lesage, N-6-1 Québec, Québec G1K 8J6</p> <p>Téléphone : 418-528-4333</p> <p>Télécopieur : 418-528-0966</p> <p>Courriel : andre.buteau@saaq.gouv.qc.ca sheila.york@saaq.gouv.qc.ca</p>

Autres parties défenderesses	Avocats responsables
<p>Nom : Association des intervenants en dépendance du Québec</p>	<p>Nom : Me Pierre Larrivée Me Marie-Christine Côté</p> <p>Cabinet : Joli-Cœur Lacasse s.e.n.c.r.l.</p>

Adresse : 1001, boulevard de Maisonneuve O
Suite 42
Montréal (Québec) H3A 3C8

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse : 1134, Grande-Allée Ouest,
Bureau 600
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418-681-7007

Télécopieur : 418-681-7100

pierre.larrivee@jolicoeurlacasse.com

marie-

christine.cote@jolicoeurlacasse.com

Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent

Adresse : 355, boulevard Saint-Germain
Ouest

Rimouski (Québec) G5L 3N2

Nom : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre du Québec

Adresse : 858, terrasse Turcotte

Trois-Rivières (Québec) G9A 5C5

Nom : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Adresse : 300, rue King Est

Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal

Adresse : 950, Louvain Est

Montréal (Québec) H2M 2E8

Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Adresse : 80, avenue Gatineau

Gatineau (Québec) G5C 1P5

Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Adresse : 1, 9 ^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) G8P 1N5
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
Adresse : 835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
Adresse : 215, boulevard de York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2W2
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Adresse : 363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Adresse : 1755, boulevard René-Laennec
Laval (Québec) H7M 3L9
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Adresse : 260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) G7H 7K9
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Adresse : 290, rue De Montigny
Saint-Jérôme (Québec) JTZ 5T3
Nom : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

Adresse : 200, boulevard Brisebois Châteauguay (Québec) J6K 4W8
Nom : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Adresse : 930, rue Jacques-Cartier Est Saguenay (Québec) G7H 7K9
Nom : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Adresse : 2915, avenue du Bourg-Royal Québec (Québec) G1C 3S2

II – LE LITIGE	
Nature du litige :	Action collective (dommages intérêts)
Montant :	
Demande reconventionnelle :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Nature :	
Montant :	
Demande(s) en garantie :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Intervention(s) :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

<p>Questions en litige :</p> <p><u>Questions déterminées par le jugement du 22 avril 2015 autorisant l'action collective :</u></p> <p>1- La SAAQ a-t-elle agi fautivement en adoptant son système d'évaluation ?</p> <p>2- L'AIDQ et les CRD ont-ils agi fautivement en appliquant le système d'évaluation de la SAAQ ?</p> <p>3- La SAAQ a-t-elle agi fautivement en refusant de délivrer les permis de conduire demandés par les membres du groupe sur la base des recommandations non favorables des évaluateurs des CRD ?</p> <p>4- La SAAQ a-t-elle contrevenu à l'article 2, aux paragraphes 1 et 3 de l'article 5 de la <i>Loi sur la justice administrative</i> ?</p> <p>5- Dans l'affirmative à l'une ou l'autre des questions ci-devant mentionnées, les membres du groupe ont-ils droit de réclamer des dommages compensatoires et moraux aux intimés ?</p> <p>Questions incidentes :</p> <p><u>Questions soulevées par la partie demanderesse :</u></p>

- 1- L'admissibilité en preuve des pièces portant sur le processus judiciaire criminel ayant suivi l'arrestation de monsieur Daniel Lepage pour alcool au volant en 2011 et les documents portant sur l'antidémarrreur, utilisé par monsieur Lepage entre la date de son arrestation et la date de réobtention de son permis, soient les pièces : DS-1, DS-3, DS-4, DS-5, DS-6, DS-7, DS-8, DS-15, DS-16, DS-17.1; DS-17.2; DS-17.3, DS-17.4, DS-17.5, DS-17.6, DS-17.7 et DS-17.8.
- 2- L'admissibilité en preuve du rapport d'expertise de monsieur Jacques Tremblay, daté du 2 septembre 2017 dont le mandat est formulé comme étant « Avis concernant la consommation d'alcool alléguée par monsieur Daniel Lepage le jour de son arrestation (22 juillet 2011) ainsi que sa consommation alléguée pour la période contemporaine à l'évaluation sommaire (2013-2014) », soient les pièces : P-28.1, P-28.2, P-28.3 et P-28.4.

Questions soulevées par la partie défenderesse SAAQ :

- 1- Étendue de la compétence de la Cour supérieure dans la présente affaire eu égard à la compétence exclusive du Tribunal administratif du Québec.
- 2- L'admissibilité en preuve des rapports d'expertise de Messieurs Jacques Plante, Bastien Quirion et Élie Rizkallah eu égard à la compétence de la Cour supérieure.

Subsidiairement à la question relative à la compétence de la Cour supérieure :

- 3- Délai raisonnable pour contester le bien-fondé de l'ancien et du nouveau protocole d'évaluation sommaire, mis en place respectivement en 2001 et 2012, sur la base desquels des milliers de décisions ont été prises par la SAAQ en application du *Code de la sécurité routière*.
- 4- Les protocoles d'évaluation attaqués respectent-ils les dispositions habilitantes et présentent-ils un lien rationnel avec l'objectif poursuivi par le législateur dans le *Code de la Sécurité routière* ?
- 5- Immunité de la SAAQ.
- 6- Description du groupe.
- 7- Justesse du résultat obtenu par Daniel Lepage dans son évaluation sommaire eu égard à ce qui est conforme à la réalité.
- 8- Lien de causalité entre les prétendues fautes commises par les défenderesses et les prétendus dommages subis par le demandeur.
- 9- Nature et bien-fondé des dommages subis par le demandeur.

Questions soulevées par les parties défenderesses AIDQ et CISSS/CIUSSS :

Les parties défenderesses AIDQ et CISSS/CIUSSS souscrivent aux questions 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9 soulevées par la partie défenderesse la SAAQ et ajoutent les questions suivantes :

- 1- Existe-t-il un lien de droit suffisant entre les parties défenderesses AIDQ et CISSS/CIUSSS et le demandeur et les autres membres du groupe dans le cadre d'un recours collectif visant l'octroi de dommages-intérêts découlant de décisions individualisées prises à leur égard par la SAAQ ?
- 2- Le demandeur et les autres membres du groupe, par le biais d'un recours collectif visant l'octroi de dommages-intérêts découlant de décisions individualisées prises à leur égard par la SAAQ, peuvent-ils contester l'application des protocoles d'évaluation par l'AIDQ et les CISSS/CIUSSS ?
- 3- Subsidiairement, existe-t-il une solidarité entre les défenderesses ?

Liste des faits admis par les parties :

Liste des faits admis proposée par la SAAQ

- 1- Devant le Tribunal administratif du Québec, le demandeur n'a pas contesté la conception du protocole d'évaluation sommaire en se fondant sur quelque preuve scientifique que ce soit.
- 2- Le demandeur a renoncé à débattre devant le Tribunal administratif du Québec du caractère discriminatoire du facteur A.
- 3- Le demandeur a, devant le Tribunal administratif du Québec, uniquement contesté l'application de la question 12 de l'entrevue structurée (facteur J) ainsi que le fait que l'évaluation tient compte du taux d'alcoolémie à l'arrestation (facteur K).
- 4- Le demandeur, Daniel Lepage, a admis le 18 décembre 2012, lors de son plaidoyer de culpabilité devant la Cour du Québec, chambre criminelle, avoir soufflé 180mg/100ml et 169mg/100ml le soir de son arrestation, le 22 juillet 2012.
- 5- Le demandeur, Daniel Lepage, a introduit sa demande d'autorisation d'exercer un recours collectif en janvier 2014, et ce, avant même d'avoir été entendu par le Tribunal administratif du Québec (3 juillet 2014) et d'avoir obtenu un jugement favorable de ce tribunal (17 octobre 2014).

Liste des points à trancher par expertise :

Selon la partie demanderesse :

- 1- La conception et l'application du protocole d'évaluation.

Selon la partie défenderesse – SAAQ :

- 2- La consommation d'alcool alléguée de Daniel Lepage le jour de son arrestation et celle alléguée pour la période contemporaine à son évaluation sommaire.

III – LES PIÈCES ET ÉLÉMENTS DE PREUVE

La partie demanderesse (cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

- confirme** qu'elle a produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.);
- confirme** qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes
- | | |
|---------------|---------------------|
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
- confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :
- | | |
|-----------------------------|--|
| - témoin: Candide Beaumont | - date de l'interro: 7 et 8 septembre 2016 |
| - témoin: Chantal Mireault | - date de l'interro: 8 septembre 2016 |
| - témoin: Stéphanie Mercier | - date de l'interro: 9 septembre 2016 |
| - témoin: Patrick Morin | - date de l'interro: 18 avril 2017 |
- confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :
- | | |
|--|----------------------|
| - nom : Elie Rizkallah | - date: 23 juin 2017 |
| - domaine d'expertise : dépendance à l'alcool et de la toxicomanie | - cote : P-37 |
| - nom : Bastien Quirion | - date: 29 juin 2017 |
| - domaine d'expertise : criminologie et la prédiction du risque | - cote : P-38 |

- nom : Jacques Plante - date: 12 juillet 2017
- domaine d'expertise : psychométrie et de la mesure et évaluation - cote : P-39

La partie défenderesse SAAQ (cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

confirme qu'elle a produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.);

confirme qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :

- déclarant : - date de l'écrit :

- déclarant : - date de l'écrit :

confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :

- témoin : Daniel Lepage - date de l'interro: 18 avril 2017 (Pièce DS-27)

confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :

- nom : Jacques Tremblay, M.Sc., D.E.S.S. - date: 12 septembre 2017

- domaine d'expertise : chimiste et toxicologue judiciaire - cote : DS-28.1

- nom : Étienne Blais, Ph.D. - date: 17 novembre 2017

- domaine d'expertise : criminologue - cote: DS-29.1

- nom : Thomas G. Brown, Ph.D. - date: 17 novembre 2017

- domaine d'expertise : psychologie - cote: DS-30.1

- nom : Maxime Brault, M. Sc. - date: 17 novembre 2017

- domaine d'expertise : statistiques - cote : DS-31.1

Les parties défenderesses AIDQ & CISSS/CIUSSS (cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

confirme qu'elle a produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.);

confirme qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :

- déclarant : - date de l'écrit :

- déclarant : - date de l'écrit :

confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :

- témoin : Daniel Lepage - date de l'interro: 18 avril 2017 (Pièce DS-27)

- témoin: - date de l'interro:

confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :

- nom : Étienne Blais, Ph.D. - date: 17 novembre 2017

	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> E			
Simon B. Lemieux (membre)	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,0 h	1,0 h	2,0 h
Bruno Dupuis (membre)	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,0 h	1,0 h	2,0 h
Éric Desfossés (membre)	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,0 h	1,0 h	2,0 h
Jacques Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input checked="" type="checkbox"/> E	2,0 h	2,0 h	4,0 h
Maxime Brault	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input checked="" type="checkbox"/> E	0,5 h	1,5 h	2,0 h
Thomas G. Brown (commun avec l'AIDQ)	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input checked="" type="checkbox"/> E	5,0 h	5,0 h	10,0 h
Étienne Blais (commun avec l'AIDQ)	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input checked="" type="checkbox"/> E	3,0 h	3,0 h	6,0 h
Durée totale de la preuve en défense (SAAQ) (1 jour = 5 heures)			13 jrs	2,5 hres	
Nom des témoins de l'AIDQ et des CISSS/CIUSSS	Français ou Anglais	Ordinaire ou expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro.	Durée totale témoin
Lisa Massicotte	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	2,0 h	2,0 h	4,0 h
Candide Beaumont	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	5,0 h	5,0 h	10,0 h
Chantal Mireault	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	3,5 h	3,5 h	7 h
Louise Nadeau	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	2,0 h	2,0 h	4,0
Junaïd Bhatti	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,0 h	1,0 h	2,0
François Laisné	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,0 h	1,0 h	2,0
Durée totale de la preuve en défense (AIDQ & CISSS/CIUSSS) (1 jour = 5 heures)			5 jrs	4 hres	

Durée de l'instruction		
- Durée de la preuve en demande :	7 j	h
- Durée de la preuve en défense - SAAQ :	13 j	4 h
- Durée de la preuve de défense – AIDQ & CISSS/CIUSSS :	5 j	4 h
- Durée de l'argumentation en demande :	2 j	h
- Durée de l'argumentation en défense (SAAQ) :	2 j	h
- Durée de l'argumentation en défense (AIDQ et CISSS/CIUSSS) :	1 j	h
- Durée totale de l'instruction (1 jour = 5 heures)	31 jrs	3 hres

Services requis
<input checked="" type="checkbox"/> Les services d'un interprète sont requis pour le témoignage de Thomas G. Brown.
<input checked="" type="checkbox"/> Le moyen technologique suivant est requis en vue de l'instruction : Projecteur et écran.

N.B. : « Si la déclaration ne peut être commune, le demandeur ou à défaut une autre partie produit la déclaration et la notifie aux autres parties. Celle-ci est réputée confirmée, à moins que les autres parties n'indiquent, dans les 15 jours qui suivent la notification de la déclaration, ce qui doit selon eux y être ajouté ou retranché. » (174 in fine C.p.c.)

Signé le 23 février 2018

Tremblay Bois Mignault Lemay

Me Lahbib Chetaibi

Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l.
Avocat(s) en demande

Me Stéphane Michaud

Stéphane Michaud Avocat
Avocat(s) en demande

Signé le 23 février 2018

Dussault Mayrand

Me André Buteau

Me Shella York

Dussault Mayrand Avocats
Avocat(s) en défense

Signé le 23 février 2018

Joli-Coeur Lacasse

Me Pierre Larrivée

Me Marie-Christine Côté

Joli-Cœur Lacasse s.e.n.c.r.l.
Avocat(s) en défense